

Auteur : Sylvia BARON - Date de publication : 03/07/2008 - Rubrique : Rapports - © dechetcom.com 2008

Matières recyclées : un « Nouveau Monde » avec lequel il faut compter

Plastiques : un marché porteur qui doit être soutenu



> Tout semble confirmer que l'écart va continuer à se creuser entre offre et demande de plastiques secondaires : la production de déchets neufs diminue dans les pays industrialisés grâce à des procédés de fabrication plus efficaces, par le biais de la réduction du poids des produits, mais aussi par la réintroduction directe par les fabricants de leurs rebuts de fabrication. L'Asie, comprenez la Chine, Taiwan, le Vietnam, l'Inde et le Pakistan s'affirment dans leur économie respective et sont demandeurs de déchets plastiques. Au milieu, les récupérateurs et recycleurs...

◆ Fabriquer le plastique « pompe » 8% du pétrole mis sur le marché. Ce n'est pas la mer à boire me direz vous... Si on ajoute à cette donnée que 17% des tonnages sont recyclés et que par voie de conséquence la progression du taux de recyclage des matières plastiques limite évidemment les quantités de pétrole nécessaires pour fabriquer les produits, on comprendra que l'on ne tourne pas en rond mais que l'on commence à comprendre à quoi sert l'économie circulaire.

La progression du recyclage engendre là encore, une forte réduction de la consommation d'énergie et des émissions de CO2... Qui dit mieux ??? Le dernier congrès du BIR a permis de faire un petit tour des marchés et de considérer l'avenir du métier...

➔ Moins de déchets, plus de demande...

◆ Telle est l'équation que doivent résoudre les professionnels du recyclage, étant entendu que dans ce contexte la qualité doit être optimisée. Dans les pays industrialisés en effet, on produit moins de rebuts de fabrication, lesquels sont d'ailleurs de plus en plus souvent réintroduits dans les process, sans compter que la tendance est à l'allègement de très nombreux produits, avec à la clé des tonnages eux aussi allégés. Face à cela, des économies émergentes, qui expriment des besoins de plastiques secondaires de plus en plus importants.



↳ Il en résulte que dans les pays fortement industrialisés, les consommateurs de déchets plastiques sont obligés de payer plus pour accéder à cette précieuse matière première. Simultanément, ce n'est un scoop pour personne, le coût des exportations a explosé : au dernier trimestre 2007, le fret a augmenté de plus de 300% entre l'Europe et l'Asie. A la clé, des activités qui deviennent déficitaires, quand bien même on a besoin de la matière.

Pour preuve : en 2000, la Chine aurait importé 2 millions de tonnes de plastiques ; en 2006, ces tonnages ont été multipliés par 3. Avec des droits d'entrée, imposés par les autorités chinoises, de plus en plus drastiques et des contrôles qualités de plus en plus systématiques et stricts sur les produits importés.

Le refus des marchandises pouvant lui aussi s'avérer coûteux, voire désastreux en terme économique.



↳ Il va sans dire que la réglementation européenne se révèle préoccupante également. Le transfert des déchets exige la production d'un document sur lequel doivent apparaître les coordonnées des fournisseurs, une exigence antinomique avec la confidentialité commerciale. Mais là encore, combien de fois faudra-t-il l'écrire et le dire, c'est la faute à la confusion qui est faite entre déchet et matière recyclée. D'où la nécessité de revoir la copie (il semblerait que ce soit dans les tuyaux : voir [Les contraintes à l'exportation bientôt assouplies?](#)). « Et alors que cette année 2007 prenait fin, on s'est mis à craindre que ce règlement européen n'entrave très sérieusement les exportations européennes de plastiques de récupération de l'Inde, l'autre géant asiatique, en raison de la réponse ambiguë que l'Etat indien a faite en réponse à un questionnaire adressé par la Commission européenne et visant à connaître les contrôles que ce pays réclamait pour ses importations... »

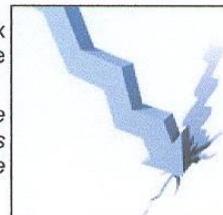
Dans une période chargée de telles incertitudes, l'importance des congrès du BIR est d'autant plus forte que ces rencontres donnent l'occasion d'échanger les expériences et de discuter des défis auxquels nous sommes confrontés », explique le Président du Comité Plastiques, Surendra Borad.

➔ Les marchés... très élastiques

◆ L'Espagne vit une période difficile pour tout ce qui touche aux logements et aux voitures : la demande a fortement baissé. Il faut faire attention aux difficultés financières des PME qui disposent de stocks importants. Les prix baissent ; les exportations vers l'Asie sont perturbées en raison de blocages de grosses quantités de marchandises dans les ports espagnols ...

↳ En France, le marché décline pour tous les plastiques depuis mars : les prix sont en berne du fait des disponibilités de marchandises. Et comme l'activité de juillet/août n'est jamais très dynamique...

« Mais mais mais... les temps ont changé, explique Jacques Musa : tout le monde aujourd'hui souhaite savoir si le produit fini contient ou non, du recyclé. Les capacités de production sont inférieures à la demande : les prix peuvent donc se maintenir grâce à ces deux paramètres »...

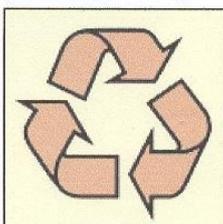


↳ Aux Pays Bas, les prix et les volumes des ventes sont bons quand bien même des difficultés pointent le bout de leur nez : « notre ministère de l'environnement est devenu fou et nous rend fou car il considère le plastique comme un déchet. A partir de là, il est facile de considérer que gagner sa vie en commercialisant des plastiques nous assimile à des délinquants qui se livrent à des trafics de déchets à l'international », plaisante (à peine), le délégué néerlandais...

« Il faut avoir un bon avocat ou prendre le risque de payer des amendes très élevées : dans les deux cas il faut payer... très cher. Si on laisse faire, tout sera interdit demain! Dans cette logique, l'encre d'imprimerie, les colles, le dénudage des câbles et bien d'autres choses encore, pourraient être considérés comme de gros gros problèmes...

Agissons, expliquons nos métiers quand il en est encore temps! »...

↳ L'Italie s'intéresse de plus en plus aux plastiques de post consommation : « les technologies modernes de recyclage sont à même de régler n'importe quelle difficulté liée à la qualité, étant entendu que l'essentiel du problème tient dans le manque de matières », affirme Corrado Dentis...



↳ Du côté de la Pologne, on est confiant dans la capacité du pays à atteindre les objectifs fixés par l'UE dans le domaine de la récupération et du recyclage des plastiques. Cela étant, l'industrie polonaise du recyclage des plastiques est à l'aube de son développement ; elle accuse un certain nombre de faiblesses dont notamment, une pénurie d'unités de récupération et de recyclage, une absence de technologies de pointe dans les unités existantes, de faibles coûts de mise en décharge, un manque de conscience écologique et un tri peu sélectif des déchets dans le cadre de collectes de plastiques usagés, a exprimé en substance Maciej Kryczkowski, représentant de la fédération polonaise de récupération et du recyclage des déchets d'emballages.

↳ En Inde, la donne est quelque peu différente : importatrice de film PE (80%) et PT, elle affiche un marché stable. Récemment, elle a mis en application des règles plus strictes ce qui a conduit à une réduction sensible des importations en provenance de l'Allemagne. Les exportations indiennes progressent : on est passé de 500 à 1 000 balles de PET... Pour l'heure, la consommation locale est de l'ordre de 6 kg/an/hab. (contre 24 kg en moyenne mondiale) ; mais les pronostiques annoncent 10 kg/hab. dans les 3 ans ce qui assurerait une production de déchets de PET de l'ordre de 12,5 millions de tonnes, laquelle devrait passer à 100 millions de tonnes en 2030.

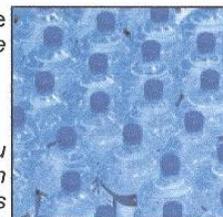
En 2007, l'Inde a traité 300 000 tonnes de PET ; comme de nombreux autres pays, elle est portée par la demande chinoise, laquelle favorise des augmentations de prix.

↻ Un nouveau challenge pour le recyclage du PET

◆ Pour en parler, Christian Yves Crepet, recycleur depuis 15 ans et à la tête de Sorepla Industrie... « L'idéal dans ce métier est d'être le plus proche possible de la production de PET vierge, ce qui nous a conduit directement à l'emballage.

↳ Et l'objectif a été atteint.

Si au départ, les méthodes étaient mauvaises, notamment pour ce qui touche au prélèvement des métaux, il n'en va plus de même aujourd'hui. Nous travaillons en 3 étapes successives. Après avoir réceptionné des balles de PET, les emballages sont pré lavés, on enlève étiquettes et autres capsules, puis on broie, on lave, on rince, avant de procéder à la flottation. A la suite de quoi, on rince, on sèche et on sort des flocons de plastiques. Puis on procède à l'extrusion et à la décontamination pour que la marchandise puisse



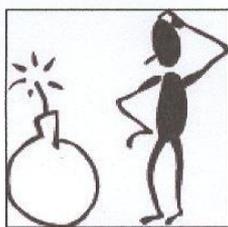
être mise au contact de l'alimentaire ».

En 1992, la société a été créée et traitait des plastiques en mélange à hauteur de 2 KT par an. L'année suivante, on passait à 4 KT. En 2002, une ligne est dédiée au PET et HDPE (10 tonnes par an) et une nouvelle ligne est installée pour le PET (2 tonnes métriques /heure, soit 18 KT à l'année) : on génère alors un CA de 9,1 millions d'euros

En 2007, la première ligne traite 15 KT et la seconde de 25 KT : notre CA est de 24,8 millions d'euros.

« Il est clair que la progression du cours du pétrole n'est pas pour nous desservir... ni même la progression des produits emballés en PET (+7 à +8% par an), étant entendu que nous avons fait les investissements nécessaires pour nous conformer à la réglementation sur tout ce qui touche au contact alimentaire »...

Là où le bât blesse, c'est au niveau de la collecte : Espagne, Italie, France, Belgique ne collectent, en moyenne, que 30 à 40% de ce qui est mis sur le marché. « Le problème essentiel tient donc à l'accès de la matière première... La collecte pour 2008/2009 en KT par an est estimée comme suit : France : 170 ; Italie : 130 ; Espagne : 30 ; Allemagne : 330 et Royaume Uni, 50 KT, tandis que la capacité de traitement des usines est de 220 pour la France, 220 pour l'Italie, 80 pour l'Espagne, 360 pour l'Allemagne et de 70 KT pour le Royaume Uni », confirme Christian Yves Crepet.



↳ Reste le problème du PLA...

Et le problème se pose là : en Allemagne, contrairement aux autres plastiques, il n'est frappé d'aucune taxe, « ce qui est difficilement acceptable parce que ce matériau est l'ennemi mortel du recyclage ». Il faut savoir qu'avec 1% seulement de PLA dans un camion, celui-ci est refusé et renvoyé à l'expéditeur. « Si on veut recycler la majeure partie des déchets plastiques, il est indispensable d'arrêter de privilégier le PLA qui pose de graves problèmes : ce plastique fragmentable est sans doute sympa pour un certain nombre d'utilisations mais certainement pas en terme de recyclage »...

↳ « Chaque année, on constate qu'aucun pays n'est véritablement épargné par les difficultés. En 2007, nous sommes parvenus à dépasser quantités d'obstacles pour pouvoir répondre, une demande régulière de nos produits. Nos compétences seront encore requises en 2008 et dans les années à venir.

Une communication adoptée le 21 décembre 2007 par la Commission européenne a lancé une « Lead market initiative » (LMI) qui a identifié un premier groupe de marchés susceptibles de devenir des marchés porteurs : le recyclage en fait partie. Elle a appelé à une action urgente et coordonnée par l'intermédiaire de plans d'actions ambitieux pour ces marchés, afin d'en montrer rapidement les avantages tangibles pour l'économie et pour les consommateurs en Europe. Si elle peut être mise en oeuvre à temps avec les soutiens politiques adéquats, la LMI pour donner aux entreprises européennes de meilleures chances de pénétrer les marchés internationaux à croissance rapide, avec un avantage concurrentiel aux grands producteurs, en contribuant ainsi à la croissance durable des emplois et des richesses.

↳ Le recyclage est identifié comme un marché porteur qui doit être soutenu et la Commission précise que seulement 39% de la totalité des déchets plastiques générés annuellement (soit environ 40 MT) sont recyclés ou convertis en énergie. Ce pourcentage de recyclage peut augmenter de manière significative si des crédits de CO2 peuvent être attribués à ceux qui s'engagent dans le recyclage des plastiques. J'ai appris qu'une joint venture en Inde pratiquant le recyclage de ferrailles d'acier avait pu prétendre à des crédits de CO2. J'espère sincèrement que notre industrie du recyclage des plastiques pourra également en bénéficier » conclut le président Surendra Borad.



Ce rédactionnel provient du site www.dechetcom.com - contact@dechetcom.com